

Hérépian

Les orientations financières de la commune ont été présentées

Dernièrement a eu lieu le débat sur les orientations budgétaires municipales.

La situation financière fin 2013 présentait un excédent budgétaire de 100 000 € mais, avec les restes à régulariser (avenue de l'Espinouse, achat du terrain Massé, virement sur le budget de l'eau déficitaire de 45 000 €), le résultat global s'est établi à 650 000 €.

« À fin 2014, malgré la baisse des dotations de l'État, la mise en place coûteuse de la réforme des rythmes scolaires, l'obligation de remettre le budget de l'eau en équilibre, les inondations, le résultat global est de 700 000 €. L'endettement, quant à lui, n'a pas bougé. Compte tenu des délais pour réaliser le compte administratif et préparer le budget 2014 lors de notre arrivée, nous avons continué à gérer avec prudence les finances de la commune tout en répondant aux urgences, aux besoins de renouvellement du matériel vieillissant, aux travaux liés aux inondations, à l'achat d'une balayeuse pour

assurer la propreté du village et la relance du Plu. Le budget 2015 qui a été voté ne verra pas d'augmentation des impôts », notait le maire, Jean-Louis Lafaurie.

Les axes programmatiques de la municipalité sont les suivants : maintien d'une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement ; travaux de remise en état suite aux inondations (200 000 € de dégâts) ; pose de deux nouvelles caméras et d'alarmes ; mise en sécurité de l'axe Béziers/Saint-Gervais ; amélioration de l'éclairage public ; modernisation du réseau de distribution eau potable (91 000 € pour 2015 et autant pour 2016) ; rénovation des toilettes publiques ; livraison des ateliers municipaux ; fleurissement et embellissement du village ; lancement des jeux d'enfants et city stade ; salle du club des seniors ; augmentation du budget pour le CCAS ; étude sur le Plu ; lancement du dossier de construction de logements sociaux ; ateliers relais.